

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS :

(Association, société civile, agriculteur, perliculteur)

1- ***Pour une société civile**

Un extrait d'immatriculation au registre du commerce de Papeete à jour (= extrait K-bis = patente) à retirer au service du registre du commerce dans le bâtiment principal du Palais de justice, en face de l'accueil au rez de chaussée

* **Pour une association** : copie du statut et du procès verbal d'assemblée générale relatif au changement des membres de l'association.

2- un état de nantissement (FACULTATIF)

3- Etat complet des privilèges (FACULTATIF)

4- Comptes annuels du dernier exercice

5- Un état de la situation de trésorerie de moins de trois mois

6- Le nombre des salariés et le montant du chiffre d'affaires

7- L'état chiffré des créances et des dettes avec l'indication des noms et domicile des créanciers, et pour les salariés, le montant global des sommes impayées (remplir imprimé page 6 « *Passif état des dettes* »)

8- L'inventaire sommaire des biens

9- une copie de la pièce d'identité du représentant légal de la société

10- un courrier exposant les difficultés rencontrées par l'entreprise à faire face à son passif

11- La déclaration sur l'honneur de filiation de la personne physique et pour la personne morale : le représentant légal

AVIS IMPORTANT : DOSSIER COMPLET A DEPOSER AU PLUS TARD 3 JOURS AVANT LA DATE D'AUDIENCE

Suite à votre déclaration de cessation des paiements, je vous informe que l'audience se tiendra en chambre du conseil le LUNDI à 8 heures.

Vous êtes invité (art. L 621.4 du code du commerce), à réunir le comité d'entreprise ou les délégués du personnel ou à défaut, de ceux-ci les salariés, au sein de l'entreprise, pour que soient désignées les personnes habilitées à être entendues par le tribunal ainsi que celle habilitée à exercer les voies de recours (art. L 623.10 du code du commerce). Les noms (+ adresse postale) de ces personnes devront être communiqués au greffe dès leur désignation. Elles devront se présenter à l'audience